



Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement

Distr.
GENERALE

TD/B/COM.1/EM.2/1
3 juin 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Commission du commerce des biens et
services, et des produits de base
Réunion d'experts sur la diversification
verticale de l'industrie alimentaire
dans les pays en développement
Genève, 1er-3 septembre 1997
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Election du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Possibilités de diversification verticale des industries alimentaires dans les pays en développement
4. Adoption du rapport.

II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

Point 1 : Election du bureau

Il est recommandé à la Réunion d'experts d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I plus haut. Un calendrier des séances pour les trois jours prévus est joint au présent document.

Point 3 : Possibilités de diversification verticale des industries alimentaires dans les pays en développement

La Réunion d'experts est convoquée en application d'une décision adoptée par la Commission du commerce et des biens et services, et des produits de base à la première partie de sa première session (6-8 novembre 1996). Elle a pour objectif "d'étudier les possibilités de diversification verticale dans le secteur des industries alimentaires dans les pays en développement, en tenant compte des succès observés dans certains pays, et de faire des recommandations sur des mesures concrètes" *.

Etant donné l'importance du secteur agricole dans la plupart des pays en développement pour le revenu et l'emploi, la production et le commerce de denrées alimentaires sont au coeur de l'économie de ces pays. Le premier destinataire en est le marché intérieur. Toutefois, les exportations de denrées alimentaires ont permis à de nombreux pays en développement d'accéder aux marchés d'exportation, et les plus dynamiques de ces pays sont progressivement passés de l'exportation de denrées non transformées à l'exportation de denrées transformées. L'expérience acquise dans ce domaine peut présenter un intérêt à la fois pour les entreprises et pour le secteur public.

Les experts seront saisis d'un rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur les possibilités de diversification verticale des industries alimentaires dans les pays en développement (TD/B/COM.1/EM.2/2). Le secrétariat y analyse la situation du marché - dimension et perspectives, principaux marchés d'importation et principaux pays fournisseurs - pour quatre groupes de produits : produits tropicaux destinés à la préparation de boissons, poisson, produits horticoles et viande. Il examine également les conditions d'accès aux marchés de différents groupes de pays en développement à la suite de l'adoption des Accords du Cycle d'Uruguay, divers accords préférentiels, ainsi que les obstacles non tarifaires et les obstacles techniques. Le rapport fait ressortir les éléments qui jouent un rôle crucial dans l'accès aux marchés et la diversification dans les pays tributaires des produits de base : mise en place d'un contrôle de la qualité répondant aux prescriptions des marchés importateurs en matière d'étiquetage, de conditionnement, de réglementation alimentaire et d'hygiène; établissement d'une présence commerciale et promotion de marques de commerce permettant de concurrencer les fournisseurs établis de longue date dans les pays développés; et incidences financières de la modernisation des technologies

*Rapport de la Commission sur sa première session (TD/B/44/5 - TD/B/COM.1/6), annexe I, par. 5 b).

des industries alimentaires. Le rapport évoque enfin de nouveaux débouchés commerciaux - créneaux spécialisés, nouveaux marchés dans les nouveaux pays industriels - et donne des exemples de pays ayant su exploiter avec profit de tels débouchés.

Un ensemble de questions établi à partir des conclusions du rapport est présenté aux experts pour les aider à formuler des recommandations d'action.

Des études approfondies sur les quatre groupes de produits seront mises à la disposition des participants à la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.2/2 "Possibilités de diversification verticale des industries alimentaires dans les pays en développement".

Point 4 : Adoption du rapport

Les experts adopteront des recommandations/conclusions à la fin de la Réunion. Le rapport final sera établi sous l'autorité du Président après la clôture de la Réunion.

Calendrier des séances

Lundi 1er septembre	Mardi 2 septembre	Mercredi 3 septembre
<p><u>10 heures</u></p> <p><u>Plénière</u> :</p> <p>Ouverture de la Réunion par le Directeur Elections/ordre du jour</p> <p><u>Discussions informelles</u> :</p> <p>point 3</p>	<p><u>10 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u> :</p> <p>point 3</p>	<p><u>10 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u> :</p> <p>Examen d'un projet de texte de recommandations ou de conclusions</p>
<p><u>15 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u> :</p> <p>point 3</p>	<p><u>15 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u> :</p> <p>point 3</p>	<p><u>15 heures</u></p> <p><u>Discussions informelles (suite)</u> :</p> <p>Examen d'un projet de texte de recommandations ou de conclusions (suite)</p> <p><u>Plénière</u> (séance de clôture)</p> <p>Adoption des recommandations ou des conclusions</p>
